

Séance de conseil du 5 octobre 2009

Eaux de la Suze : nouveau président

Le Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze vient d'informer les autorités qu'il a nommé Bernard Merkelbach à sa présidence, à la succession de feu Roger Siegrist. Le nouveau président, citoyen de Péry, a été élu à l'unanimité.

Délégations

A l'assemblée des délégués du Syndicat d'épuration des eaux du Bas-Vallon (SEBV), le 21 octobre prochain à 20 h, au restaurant de l'Etoile à Corgémont, les autorités seront représentées par Henri Chatelain, Blaise Jan et Bernard Messerli.

Sylvia Hasler a pour sa part été déléguée à l'assemblée des délégués du Service d'action sociale Courtelary (SASC), qui se déroulera le 29 octobre à 19 h, à la salle communale du chef-lieu.

La CRT (Conférence régionale des transports) organise cet automne des ateliers sur le thème *Urbanisation et mobilité pour le Jura bernois*. Pour les communes du Vallon, un atelier de ce type se déroulera le 5 novembre prochain, auquel participeront Bernard Messerli et Stéphane Schranz.

Impôts des frontaliers : très mauvaise surprise

C'est une bien mauvaise surprise qu'a réservé à la commune l'Intendance des impôts du canton de Berne. Une surprise reçue avec le décompte final quant à la répartition des compensations versées par la France, au titre des impôts payés par les travailleurs frontaliers, pour l'année dernière. Tandis qu'elle escomptait un montant de quelque 966'000 francs, la caisse municipale ne recevra en effet que 638'000 francs.

Raison de cette diminution: le canton a modifié l'ordonnance relative à la clé de répartition de cette manne, avec effet au 1^{er} janvier 2008. Ainsi l'Etat bernois s'accorde-t-il désormais les deux tiers des impôts des travailleurs frontaliers, alors qu'ils étaient partagés jusque-là en deux parts égales, entre canton et communes.
/dez